



MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE
POUR LE PREMIER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIEL ET LEGISLATIVES
DU 27 DECEMBRE 2020 EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

DECLARATION PRELIMINAIRE

I- INTRODUCTION

Sur invitation du Gouvernement de la République Centrafricaine (RCA), Son Excellence Monsieur (SEM) Moussa Faki MAHAMA, Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) a déployé dans le pays une Mission d'Observation Electorale conduite par SEM Modibo SIDIBE, ancien Premier Ministre de la République du Mali.

Il est appuyé dans l'exécution de sa mission par SE Mme Minata SAMATE CESSOUMA, Commissaire aux Affaires Politiques (CAP) de l'Union africaine, d'une équipe de Coordination et d'Experts de haut niveau représentatifs de la diversité géographique du continent.

La Mission de l'UA compte 20 observateurs qui proviennent de 13 pays : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guinée, Mali, Mauritanie, République Démocratique du Congo, Sénégal et Sierra Leone. Ils ont été déployés en binômes de dix (10) équipes le jour du vote dans les huit (8) Arrondissements de la capitale, Bangui. Ils ont visité 78 bureaux de vote. La Mission séjournera en RCA du 20 au 31 décembre 2020.

II- OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE LA MISSION

L'objectif de la Mission est de procéder à une observation impartiale du processus électoral. Pour se faire, la Mission se conforme aux dispositions pertinentes de la Charte Africaine pour la Démocratie, les Elections et la Gouvernance (CADEG) ; la Déclaration de l'OUA/UA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique ; les Directives de l'UA pour les Missions d'Observation et de Suivi des élections.

Cette Mission s'inscrit également dans le sillage de l'aspiration numéro 3 de l'Agenda 2063 de l'UA visant la promotion de la bonne gouvernance, la consolidation de la démocratie, le respect des droits de l'homme, le renforcement de la justice et de l'Etat de Droit.

Elle obéit aussi aux règles d'accréditation et d'observation internationale des élections en vigueur en RCA tout en demeurant impartiale, indépendante et objective.

III- CONTEXTE POLITIQUE DES ELECTIONS

Les scrutins couplés présidentiel et législatifs du 27 décembre 2020 se sont déroulés dans un climat politique général caractérisé par une certaine ambiguïté des acteurs et un important défi sécuritaire qui a impacté le bon déroulement du processus électoral dans certaines parties du pays.

Les clivages politiques et le déficit de dialogue entre des acteurs et institutions centrafricaines ont renforcé davantage les incertitudes sur une tenue normale apaisée et inclusive des scrutins.

Le déficit de communication constaté par la Mission entre les équipes sortante et entrante de l'Autorité Nationale des Elections (A.N.E) d'une part ; et entre elle et la Cour Constitutionnelle d'autre part a aussi affecté la gestion du processus.

Le processus électoral a connu des développements inattendus notamment la question de l'application des dispositions constitutionnelles relatives à l'Article 115 du Code Electoral, suite au retrait, quelques jours avant le vote, de trois (3) candidats de l'opposition dont les candidatures avaient été acceptées par l'A.N.E et validées par la Cour Constitutionnelle. Leurs recours ont été rejetés par le Juge Constitutionnel en application du principe de la hiérarchie des normes. Ce qui a conduit à lever l'hypothèque du report de la date du premier tour des élections couplées du 27 décembre 2020.

IV- ACTIVITES DE LA MISSION

La Mission a rencontré la majorité des acteurs nationaux et internationaux suivants :

- Le Président de la République, candidat à sa propre succession,
- Le Premier Ministre,
- La Ministre des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger
- La Ministre de la Défense,
- La Cour Constitutionnelle,
- L'Autorité Nationale des Elections (A.N.E),
- Des leaders de l'Opposition,
- Les Représentants de la Société Civile (Académie de la Paix, Coordination Nationale des Elections, Observatoire Nationale des Droits de l'Homme, Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine, le Mouvement Justice et Paix, l'ONG ISO KODRO, etc.),
- La CEEAC,
- La CEMAC,
- La CEN-SAD,
- L'OIF,
- Le PNUD,
- Le HCR

- La MINUSCA,
- Le Corps diplomatique africain,
- L'Equipe des Experts Electoraux de l'Union Européenne
- La Plate-forme des Femmes Leaders,
- La Commission Nationale des Droits Humains et des Libertés Fondamentales.

V- LES OBSERVATIONS PERTINENTES DES SCRUTINS LE JOUR DU VOTE

La Mission a noté avec satisfaction que la population de Bangui a voté massivement de manière pacifique. Le matériel électoral a été distribué dans les différents centres et bureaux de vote avec un retard d'au-moins 60 minutes. Ce qui a eu un impact sur l'ouverture et la clôture légale du vote. Selon le Code Electoral normalement, les bureaux ouvrent à 6H et ferment à 16H soit en l'espace de 10H. En cas de retard constaté, l'heure de clôture des bureaux de vote est décalée en conséquence pour permettre aux électeurs de voter dans l'intervalle des 10H susvisées.

Le matériel électoral a été déployé en quantité suffisante dans la plupart des bureaux de vote observés. Par endroits, la Mission a noté un manque de bulletins de vote pour les législatives et a également relevé un faible éclairage dans certains bureaux de vote.

Les citoyens se sont bien mobilisés tout au long de la journée. Des files d'électeurs étaient constatées dans tous les bureaux de vote avec un pic en début de matinée.

Aucun incident majeur n'a été rapporté à la Mission le jour du vote dans les 8 arrondissements couverts à Bangui.

La Mission a observé que les représentants des candidats Faustin Archange TOUADERA, Anicet Georges DOLOGUELE et Martin ZIGUELE étaient les plus présents dans les bureaux de vote visités.

La Mission a constaté que dans la plupart des bureaux de vote observés, les mesures barrières notamment le port des masques et la distanciation sociale n'étaient pas respectées dans ce contexte de pandémie de la COVID-19.

VI- LA CONFORMITE DU VOTE AUX PROCEDURES LEGALES

Le jour du vote, la Mission a constaté que le personnel électoral a respecté dans la plupart des cas les règles d'ouverture, de clôture, de dépouillement, de remplissage des documents, de délibération et d'affichage des résultats. Cela s'est déroulé en présence des représentants des candidats qui ont reçu copie des procès-verbaux dans les bureaux de vote observés.

Ces élections sont encadrées par les dispositions de la Constitution de la RCA, du Code Electoral, des actes réglementaires (Décrets, Circulaires, Arrêtés) et des décisions rendues par la Cour Constitutionnelle.

VII- ASSISTANCE AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP, FEMMES ENCEINTES OU ALLAITANTES ET AUX PERSONNES AGEES

Ces catégories d'électeurs ont pu bénéficier de l'assistance du personnel électoral et parfois d'une personne de leur choix. Les populations et les présidents des bureaux de vote observés ont donné la priorité à ces personnes pour accomplir leurs devoirs civiques. Globalement, les bureaux de vote étaient accessibles mais parfois certains bureaux étaient difficiles d'accès pour les personnes vivant avec un handicap.

VIII- PARTICIPATION DES FEMMES, FILLES ET JEUNES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL

La Mission a constaté que les femmes ont été assez bien représentées dans le personnel électoral, les représentants des candidats au sein des bureaux de vote et comme électrices. Les jeunes ont été aussi très mobilisés tout au long du processus électoral avec un engouement en termes de participation effective.

IX- SOCIETE CIVILE

La MOEUA a constaté que la Société Civile nationale s'est fortement mobilisée pour assurer l'éducation civique et politique des citoyens. Elle est réunie dans une large plateforme comprenant entre autres le Réseau Arc-en-Ciel, le Mouvement Justice et Paix et le Conseil National de la Jeunesse.

X- SECURITE

Le volet sécuritaire a retenu l'attention des acteurs nationaux et des Missions d'Observation Electorale Internationales. Le plan intégré de sécurisation MUNISCA-FACA renforcé par l'appui des alliés bilatéraux de la RCA sur les plans stratégique et opérationnel a permis une bonne couverture sécuritaire des scrutins à BANGUI.

Le personnel de sécurité était visible, lourdement armé la plupart du temps, organisé, professionnel et discret. Ce qui a contribué, entre autres, à rassurer la population à exercer ses droits électoraux afin de choisir librement ses futurs représentants dans la paix et la quiétude.

XI- MEDIAS

Le Haut Conseil de la Communication (HCC) a joué un rôle de régulation de la compétition politique entre les acteurs, candidats et leurs représentants dans les médias notamment publics pour l'apaisement de l'environnement politique.

Le jour du vote, les médias nationaux et internationaux ont joué un rôle important dans la couverture des élections. Parmi les médias nous pouvons citer : la Radio-Télévision Nationale de la RCA, les médias locaux, AL JAZEERA, RFI, VOX AFRICA, CRTV, AFRICA 24, entre autres.

XII- APPUI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

La Communauté internationale a appuyé la RCA dans l'organisation de ces scrutins présidentiel et législatifs dans les délais constitutionnels. Les appuis multilatéraux et bilatéraux ont facilité le financement du processus électoral à travers le basket fund géré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Sur les plans logistique et sécuritaire le pays a bénéficié du soutien de pays amis. La MINUSCA s'est distinguée par son rôle central dans les efforts de stabilisation et de sécurisation des élections ainsi que la coordination internationale sous l'égide du G5+.

XIII- CONCLUSION

L'élection dans BANGUI s'est bien déroulée dans la paix et la sécurité. Elle a été conforme aux dispositions du Code électoral et aux standards internationaux pertinents dans les bureaux de vote observés par la Mission.

L'Autorité Nationale des Elections, la MINUSCA, les autorités nationales, la société civile et les populations se sont bien mobilisés pour impulser ce sursaut qualitatif dans une conjoncture nationale complexe. La forte affluence constatée partout dans la quasi-totalité des centres et bureaux de vote observés traduit incontestablement une réelle volonté d'appropriation du processus électoral par les Centrafricains. En dépit des menaces proférées par les groupes armés, cet engouement à aller voter en masse pacifiquement traduit la volonté nationale de transformation sociale et politique. Ce qui dénote un fort engagement du peuple centrafricain pour sortir définitivement de la crise.

XIV- RECOMMANDATIONS PRELIMINAIRES

La MOEUA formule les recommandations suivantes :

Au Gouvernement :

- Renforcer les mesures sécuritaires sur l'étendue du territoire national afin d'assurer une bonne exécution des opérations électorales et la sécurité des populations, candidats et les partenaires qui accompagnent le processus partout dans le pays ;
- Redynamiser le Cadre de Concertation existant afin de relancer le dialogue entre les différents acteurs politiques mais aussi avec les institutions en charge des élections notamment l'A.N.E et la Cour Constitutionnelle ;

- Conformer les textes juridiques notamment la Constitution, les lois et règlements électoraux au besoin d'une gestion plus consensuelle et sans ambiguïté des élections.

A l'A.N.E :

- Renforcer les capacités techniques, logistiques et humaines afin d'améliorer davantage les élections futures ;
- Mettre à disposition le matériel électoral en quantité et à temps avant l'ouverture légale des bureaux de vote le jour du scrutin ;
- Veiller à l'affichage systématique à l'extérieur de chaque bureau de vote ;
- Renforcer la sensibilisation et l'éducation civique des populations pour s'approprier davantage le processus électoral ;
- Augmenter et améliorer des rampes d'accès pour faciliter encore plus la participation des personnes vivant avec un handicap dans les bureaux de vote lors des prochaines élections.

A la Société Civile :

- Poursuivre les actions citoyennes éducatives et de monitoring pour consolider le travail de sensibilisation visant la tenue d'élections libres, inclusives, paisibles et transparentes, conformément aux normes nationales et internationales pertinentes.

Aux Partis Politiques :

- Ouvrir un Dialogue constructif afin de transcender les clivages politiques actuels entre les acteurs centrafricains, seule issue pour une paix durable, la consolidation de la démocratie et l'état de droit et la préservation de la cohésion sociale ;
- Faire preuve de calme et de retenue pour apaiser les tensions politiques et sécuritaires ;
- S'approprier et promouvoir l'esprit de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en RCA, conformément aux Communiqués du Président de la Commission de l'Union africaine du 21 décembre 2020, de la 972^{ème} réunion du Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'Union Africaine du 24 décembre 2020 et de la 10^{ème} Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC du 26 décembre 2020 sur la RCA ;
- Renforcer les capacités de leurs militants et sympathisants et assurer leurs représentations dans les bureaux de vote ;
- Promouvoir l'équilibre genre homme/femme en encourageant les candidatures féminines et en présentant des listes paritaires ;
- Impliquer les jeunes dans l'appropriation du processus électoral.

Aux Candidats :

- Recourir aux voies légales pour toute contestation et faire preuve d'une extrême retenue en toutes circonstances ;
- Privilégier les dynamiques républicaines et démocratiques pour renforcer la paix, la sécurité et la stabilité de la RCA.

A tous les acteurs impliqués dans le processus électoral en période de COVID-19 :

- Veiller davantage à la sensibilisation pour le port du masque et le respect des mesures barrières de prévention de la COVID-19.

A la Communauté internationale :

- Poursuivre la nécessaire coordination entre les différentes entités internationales notamment la CEEAC, le G5+ et les autres institutions multilatérales et bilatérales impliquées dans le processus électoral ;
- Renforcer le soutien multilatéral à la RCA par les partenaires techniques et financiers (la CEEAC, l'UA, la MINUSCA, le PNUD, l'UE, l'OIF, la CEN-SAD, le COMESA) ;
- Amplifier les efforts internationaux de la MINUSCA et des soutiens bilatéraux en matière de sécurisation, de stabilisation et de consolidation de la démocratie et l'Etat de Droit en RCA.

Tout en saluant le courage et la résilience du peuple centrafricain, la Mission réitère la disponibilité de l'UA à assister la RCA en toute circonstance pour parvenir définitivement à la paix, la sécurité, la stabilité et au développement.

Fait à Bangui, le 29 décembre 2020

**Pour la Mission,
SEM. Modibo SIDIBE
Chef de Mission**